



# Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

---

**ASSEMBLÉE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE – CONVOCATION**  
(Publication dans le Journal Officiel du jeudi 29 avril 2021)

ALLE : assemblée communale extraordinaire, jeudi 20 mai 2021, à 20h15 à la Salle des fêtes (Rte de Porrentruy 15) à Alle

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 février 2021
2. Adoption de la Modification de l'aménagement local : Plan de zones et Règlement communal sur les constructions – Parcelles 73 « Les Vies de Coeuve » et 5912 « Sur Côte Champ Françon »
3. Information sur la révision du Plan d'aménagement local (PAL)
4. Information sur le projet de zone 30 à « Oeuches Domont – Pré du Moulin - Le Chésalat – Rue du Mont-Terri – Chemin de l'Allaine – Chemin du Moulin »
5. Divers.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est consultable au panneau d'affichage sis dans la cour de la mairie, et sur le site internet [www.alle.ch](http://www.alle.ch) en version édulcorée. Les demandes de compléments ou de rectifications seront à adresser par écrit au secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine assemblée, ou à faire verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

-----

Nous remercions chacun-e de son attention

CONSEIL COMMUNAL / ALLE